

## Feuille de garantie

### PVC

Garantie limitée de vingt (20) ans sur toutes les extrusions de PVC contre le pelage, le fendillement, le boursoufflage et la décoloration majeure non uniforme. (Cette garantie n'est pas valide si le PVC a été endommagé ou cloué.)

\*La garantie de vingt (20) ans sur le PVC est annulée s'il est peint. Celle-ci prend une garantie de dix (10) ans contre la déformation majeure.

### Unités scellées

Garantie limitée de quinze (15) ans sur les unités scellées avec pellicule EPS et argon contre le descellement non provoqué (depuis avril 2013). Garantie limitée de dix (10) ans sur les unités scellées claire contre le descellement non provoqué (et autres thermos commandé avant avril 2013). C'est-à-dire s'il y a condensation sur les faces internes des verres.

Garantie limitée de un (1) an contre le bris thermique.

### Quincaillerie de fenêtre

Garantie limitée de vingt (20) ans sur la quincaillerie de fenêtre contre tous bris dans des conditions normales d'usage. Cette garantie ne couvre pas l'oxydation, la décoloration et le fini.

\*Voir la partie *Nos garanties ne couvrent pas* pour plus de détails.

### Porte d'acier

Garantie limitée de vingt (20) ans sur les panneaux de porte contre le gauchissement excédant ¼ de pouce et le fini.

Le montage (le cadre et le seuil de la porte) est garanti un (1) an.

### Balai de porte / Penture

Garantie de un (1) an.

### Poignée

Garantie limitée donnée par le fournisseur du produit.

\*Notre responsabilité pour les balais, les pentures et les poignées de porte se limite à l'échange du produit défectueux.

### Vitreaux

Garantie limitée de dix (10) ans sur les vitreaux contre la perte d'étanchéité.

\*À l'exception des produits suivants : les stores intégrés, les thermoformés, les fenêtres claires et les guillottes (avec ou sans carrelages) qui ont une garantie de cinq (5) ans.

\*Masonite : garantie décroissante à partir de cinq (5) ans.

### Porte-patio

Garantie limitée de vingt (20) ans sur le PVC et l'aluminium blancs contre le pelage, le gondolage, le boursoufflage, le fendillement et la décoloration majeure et uniforme.

#### Nos garanties ne couvrent pas

- Les bris d'usure naturelle, c'est-à-dire par des conditions atmosphériques anormales, vapeur ou poussières nocives.
- L'usure et bris normaux sur le fini des pièces de quincaillerie, par exemple la corrosion ou le ternissement.
- Des dommages occasionnés aux surfaces par des produits chimiques.
- Si la surface n'a pas fait l'objet d'un entretien annuel avec un savon doux et un linge doux.
- Une mauvaise installation (cadre pas à l'équerre et niveau inadéquat pour les portes patios ou volets ouvrant d'un battant non centré dans le cadre lors de la fixation de la fenêtre).
- Une infiltration d'eau qui n'est pas causée par une défectuosité du produit.
- Toutes réparations modifiant le produit fait par quelqu'un d'autre que FENEXTRAS BEAUCE.
- Toutes composantes de la fenêtre autre que le PVC et le mécanisme.

Garantie limitée de dix (10) ans sur les unités scellées (sauf vénitiens).

Aucune garantie sur appel de service relié à un problème d'installation : des frais vous seront facturés.

Garantie de un (1) an sur les pièces de main-d'œuvre.

### Porte de garage

Garantie limitée donnée par le fournisseur. Pour plus de détails, contacter FENEXTRAS BEAUCE. La garantie peut varier selon le modèle et le fournisseur.

### Peinture

Garantie limitée de dix (10) ans sur l'adhérence du produit sur la surface, c'est-à-dire contre le fendillement, le farinage, le pelage suivant la norme ASTM D-3359B sur le pourcentage mesurable.

Garantie limitée de cinq (5) ans sur la préservation de la couleur, c'est-à-dire qui n'affichera aucune décoloration ou changement marqué de couleur.

Garantie limitée d'un (1) an sur le lustre s'il ne perd pas plus de dix pour cent (10%) de son lustre d'origine.

Le mécanisme de fenêtre (manivelle, barrure, clips,...) n'est pas garanti lorsqu'il est peinturé à l'intérieur.

### Main-d'œuvre et transport

Garantie limitée d'un (1) an sur la réparation ou le remplacement de composante et sur le transport nécessaire à cette réparation.

### Installation par Fenextras Beauce

Garantie limitée de cinq (5) ans sur tous les problèmes liés à l'installation. Pour plus de détails, regarder le Devis.

### Inspection des portes, fenêtres d'aluminium et de PVC à la réception

Cette norme a été résumée à partir des normes des différents fournisseurs de PORTES ET FENÊTRES Selon leurs normes, certains défauts sont acceptables selon la méthode d'inspection ci-dessous. Cette méthode permet à tous les gens concernés de vérifier les portes et les fenêtres de la même façon et avec les mêmes critères d'acceptation que Fenextras.

#### DÉFAUTS VISIBLES

Bosse ..... Non visible à 5 pieds.

Vallon ..... Non visible à 5 pieds.

Égratignure .... Non visible à 5 pieds.

Autre défaut .... Non visible à 5 pieds.

Retouche ou défaut de peinture ..... Non visible à 5 pieds.

\*Toute garantie est comptée à partir du jour de facturation du produit.

\*Toute réclamation devra fournir à FENEXTRAS BEAUCE la preuve d'achat du produit, c'est-à-dire la facture ou le contrat original.

\*Toute défectuosité doit être déclarée à FENEXTRAS BEAUCE dans les 30 jours après l'apparition de la défectuosité pour avoir droit à la garantie.